

D.I.U. SYSTÈME NERVEUX AUTONOME (SNA)

Responsable Universitaire : Pr J-M. SENARD

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine en DES/DESC de Neurologie, cardiologie, médecine physique et de réadaptation, cardiologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, psychiatrie, physiologie. D'autres spécialistes peuvent candidater après analyse du CV, du dossier, des objectifs et des motivations de l'étudiant par le Comité pédagogique,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA de Neurologie, cardiologie, médecine physique et de réadaptation, cardiologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, psychiatrie, physiologie. D'autres spécialistes peuvent candidater après analyse du CV, du dossier, des objectifs et des motivations de l'étudiant par le Comité pédagogique.

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Critères de sélection :

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Nombre de places limité à 15

Objectifs pédagogiques :

*** Objectif principal :**

- Acquisition des connaissances théoriques concernant l'organisation générale du SNA, son évaluation, ses pathologies et leurs traitements spécifiques.

*** Objectifs secondaires :**

- Maîtriser les méthodes d'explorations cardio-vasculaires et neurophysiologiques du SNA,
- Savoir interpréter les résultats des tests cardio-vasculaires de la fonction autonome,
- Savoir interpréter les résultats des tests neurophysiologiques évaluant le SNA,
- Savoir interpréter les résultats des tests manométriques évaluant le SNA.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

| MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU* |
|---|
| Assiduité |
| Examen final écrit |
| Examen final oral |
| Mémoire écrit de fin de DIU |
| Attestation de stage |

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques : 2000 euros

Renseignements :

Mme PAGES Murielle - Tel : 05 61 77 96 11 - E-mail : pages.m@chu-toulouse.fr

CHU Purpan – PPR – hall B – 2ème étage, place du Dr Baylac, 31000 TOULOUSE